

CALENDRIER 2020-2021 – FACULTÉ D'ÉDUCATION

	Trimestre automne 2020	Trimestre hiver 2021	Trimestre été 2021	Demi-trimestre mai-juin 2021	Demi-trimestre juillet-août 2021
Journée d'accueil	Date indiquée par le programme	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	31 août Exception : BEPP II III et IV les stages débutent selon les calendriers des commissions scolaires BEP : Des activités pédagogiques débutent deux fins de semaine plus tôt BASS II et III : les activités de la Clinique Pierre-H.-Ruel débutent selon le calendrier du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	11 janvier (voir les exceptions ⁴ plus bas)	3 mai	3 mai	30 juin
Activités de la Rentrée	2 et 3 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	8 septembre	4 janvier	3 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	22 septembre ou autre date indiquée par le programme ¹	27 janvier ou autre date indiquée par le programme ¹	21 mai ou autre date indiquée par le programme ¹	Date indiquée par le programme ¹	Date indiquée par le programme ¹
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	22 septembre ou autre date indiquée par le programme ²	27 janvier ou autre date indiquée par le programme ²	21 mai ou autre date indiquée par le programme ²	Date indiquée par le programme ²	Date indiquée par le programme ²
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2021)	21 janvier (stage été 2021)	15 mai (stage automne 2021)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme ⁶	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme
Entrevues des stages coopératifs – 1 ^{re} phase	19 au 30 octobre	1 ^{er} au 12 février	7 au 18 juin	7 au 18 juin	s/o
Entrevues des stages coopératifs – 2 ^e phase	12 et 13 novembre	25 et 26 février	30 juin et 1 ^{er} juillet	s/o	30 juin et 1 ^{er} juillet
Fin des stages coopératifs	18 décembre	16 avril	13 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	30 avril ³	27 août	29 juin	27 août
Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	16 mai 28 et 29 août	16 mai	28 et 29 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					

Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 7 septembre Jour de l'Action de grâce : 12 octobre	Vendredi saint : 2 avril Pâques : 3 au 5 avril	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 2 juillet
Journées réservées aux activités étudiantes	3 septembre Exception : BEPP II, III et IV en stage BASS II et III (maintien des activités de la Clinique Pierre-H.-Ruel)	27 janvier ⁵ 30 avril (à compter de 17 h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o 30 avril (à compter de 17 h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o 30 avril (à compter de 17 h) 1 ^{er} et 2 mai	s/o
Semaine de relâche	19 au 23 octobre Exception : BEPP IV en stage	1 ^{er} au 5 mars	S'il y a lieu, déterminer par le programme	S'il y a lieu, déterminer par le programme	S'il y a lieu, déterminer par le programme
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	Reportée en 2021	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	21 au 24 mai	21 au 24 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers/

Note 1 : Dans le respect de l'article 4.1.5 du Règlement des études. Pour les programmes débutant avant le 11 janvier, la date limite de modification du choix des activités pédagogiques est le 21 janvier

Note 2 : Dans le respect de l'annexe 6 du Règlement des études. Pour les programmes débutant avant le 11 janvier, la date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet est le 21 janvier

Note 3 : Les étudiantes et les étudiants du Baccalauréat en psychoéducation (1^{ère} année) termineront l'activité pédagogique PSE195 le 7 mai 2021

Note 4 : Bac en psychoéducation : les cours débutent le 5 janvier

Maîtrise en psychoéducation : le stage II débute le 5 janvier

BEPP I, II, III; BES I, IV; BEALS IV; BASS IV: les stages commencent en fonction du calendrier du centre de service scolaire concerné

BEP : certains cours commencent le samedi 9 janvier

BASS III : les activités de la Clinique Pierre-H. Ruel débutent selon le calendrier du Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke

Note 5 : Exceptions :

BEPP I et III : en stage

BASS III : maintien des activités de la Clinique P.-H. Ruel

Bac en psychoéducation : les activités pédagogiques ont lieu (cours, stages et activités cliniques)

Note 6 : Au plus tard le 1^{er} avril, et ce, pour les activités pédagogiques de 3 crédits dont les activités sont réparties normalement sur 15 semaines.